

## RÉUNION D'INFORMATION SUR L'EHPAD

### Le Conseil général maintient son soutien au projet

Un public nombreux avait répondu à l'invitation de la municipalité à la réunion d'information concernant le futur EHPAD Rungissois. Autour du maire Raymond Charresson, des élus : Christian Hervy Maire et Conseiller général de Chevilly-Larue et Christian Fournier Vice Président du Conseil général en charge des services aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Les membres de l'AFTAM, l'organisme bailleur et gestionnaire de l'établissement étaient également présents. Après un historique du dossier par le maire, l'architecte Anne Playe a exposé le projet architectural et Josselyn Bailly et Lucile Cacot de l'AFTAM ont présenté très largement les enjeux d'un tel établissement dans le contexte national ainsi que ses unités et son cadre de vie.

À l'issue de la réunion, Christian Fournier a adressé un courrier à Raymond Charresson dont nous publions ci-dessous de larges extraits.

*Monsieur le Maire*

*(...) Je vous confirme la position du Conseil général. L'autorisation de créer un tel établissement est l'aboutissement d'une procédure qui a débuté en mars 2007 pour l'Etat et le Conseil général.*

*L'instruction d'une telle demande répond à ces critères précis et objectifs dont l'implantation est un élément essentiel. Celle-ci doit permettre l'accessibilité et l'ouverture sur la cité qui garantissent un vrai lieu de vie à la personne âgée.*

*La mise à disposition quasi gratuite d'un terrain situé en plein centre-ville par la Ville de Rungis à l'association AFTAM est une authentique opportunité dans un contexte marqué par la cherté et la raréfaction du foncier en Ile-de-France. Il est heureux que les personnes âgées puissent en bénéficier, et sa localisation en centre-ville sera un atout et pour eux et pour leurs proches.*

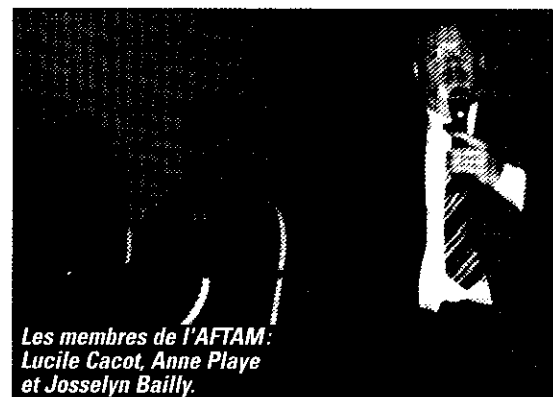
*L'établissement répond à des critères stricts de haute qualité environnementale tenant largement compte de la durabilité des matériaux et de leur impact sur l'environnement. De plus le gestionnaire a prévu les questions de sécurité tant au pan architectural qu'en termes de surveillance de l'établissement.*

*Par conséquent l'avis favorable donné à l'unanimité à ce projet par le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale réuni le 23 septembre 2007 l'a été sur la base de tous ces éléments. L'autorisation de créer cet EHPAD a donc été légitimement accordée conjointement par le Préfet et par moi-même.*

*Je vous prie de croire... ■*



Raymond Charresson entouré des élus Christian Hervy (Maire et Conseiller général de Chevilly-Larue) et Christian Fournier (Vice président du Conseil Général).



Les membres de l'AFTAM: Lucile Cacot, Anne Playe et Josselyn Bailly.



Un public nombreux...